



Questionnaire C

Commune :

Réf. OCE : II/

Réf. OCT : IV/3

Questions :

1. N° AVS
2. Nom
3. Prénom(s)
4. Sexe
5. Date de naissance (JJ.MM.AA)
6. Lieu de naissance et pays
7. Etat civil
8. Nationalité (év. ancienne)

9. Profession exercée
10. Genre d'activité
11. Employeur et genre d'exploitation

12. Date d'entrée en Suisse (JJ.MM.AA)
13. Arrivée dans le canton de Vaud
14. Dernière autorisation d'établissement obtenue en Suisse
15. Adresse exacte

16. Papiers de légitimation produits

17. Nom et prénom(s) du père
18. Nom et prénom(s) de la mère
19. Si la demande concerne un enfant mineur, date de naissance des parents (JJ.MM.AA)

20. Si la demande concerne un homme ou une femme marié(e), identité du conjoint:
 - 20 a. Nom ou nom de jeune fille
 - 20 b. Prénom(s) et date de naissance (JJ.MM.AA)
 - 20 c. Lieu d'origine, si Suisse

21. Identité des enfants de moins de 15 ans devant figurer dans le livret du demandeur
 - (1)
 - (2)
 - (3)
 - (4)
 - (5)
 - (6)

Réponses (remplir à la machine à écrire ou cocher la case qui convient(*) s.v.p.):

1.
2.
3.
4. * masculin * féminin
5.
6.
7.
8.

9.
10. activité lucrative * salariée * indépendante * sans act. lucr.
11.

12.
13. du canton de le
14. du canton de
valable jusqu'au
15.
16. valable jusqu'au

17.
18.
19. père
mère si Suisse, lieu d'origine:

- 20 a.
- 20 b.
- 20 c.

Prénom(s)	Sexe	Date de naissance	N° AVS
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Remarques :

.....

.....

.....

Le soussigné certifie que les indications données ci-dessus sont complètes et conformes à la vérité. Toute fausse indication le rendrait passible des sanctions prévues par la loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Signature du requérant :

....., le

Observations éventuelles du Bureau communal des étrangers :

.....

.....

Annexes :

Date et visa
du Bureau communal des étrangers:

Décision de l'Office cantonal de contrôle des habitants et de police des étrangers :

Taxes:		taxe fédérale
		du
		autorisation d'établissement
		et inscriptions diverses
		coût du livret pour étranger
		examen sanitaire
		somme à percevoir par l'autorité communale

- Autor. d'établissement
- Inscr. enfants
- Naissance de mère suisse
- Prol. du délai de contrôle
- Transfert de
-

Remarques :

Date de visa: (à l'usage de l'OCE)

C I